

On ne nous apprend pas ça et généralement, quand on choisit le social, on ne cherche pas à occuper le devant de la scène. » Relations commerciales, négociation de contrats, gestion des activités ou encore comptabilité sont au menu de ce que les libéraux doivent apprendre à maîtriser.

Démontrer son utilité

Les professionnels doivent également faire la démonstration de leur utilité sur le terrain. « Non que les notions d'efficacité, de compétence, d'expertise, d'évaluation soient propres à leur seule pratique, éclaire Laure Delahaye. Mais elles apparaissent nettement moins mises en valeur dans le champ "classique". » Les indépendants ont un souci permanent de la lisibilité de leur action, gage de garantie du renouvellement de leur prestation. « On fait des baromètres, des tableaux de bord avec indicateurs du public accompagné, de ses problématiques, des actions mises en place, des résultats, commente Béatrice Belabbas. Sinon les clients peuvent rapidement se dire qu'ils n'ont pas besoin de vous. » L'Artsi propose des formations de sensibilisation aux travailleurs sociaux qui voudraient se mettre à leur compte, mais sans avoir bien conscience des nouvelles cordes à ajouter à leur arc. « En libéral, on se lance non seulement dans un métier mais aussi dans une démarche entrepreneuriale. C'est un projet qui se mûrit en se demandant: quelle est mon expertise? Qui seront mes clients? Quels sont leurs besoins et à quel prix proposerai-je mes ser-



➔ **Béatrice Belabbas (au centre), présidente de l'Association réseau des travailleurs sociaux indépendants (Artsi), ici avec l'équipe de Sociobel, entreprise d'expertise sociale qu'elle a fondée.**

vices », énumère la présidente de l'association. Selon elle, ceux qui échouent ne se sont pas assez préparés. Le statut d'indépendant ne convient pas à tout le monde, rappellent les libéraux, dont certains craignent que l'engouement pour la formule les oblige à partager le gâteau en trop petites parts. « On est responsable de tout, de la vision de l'entreprise à la réalisation. On prend aussi un risque financier », souligne Stéphanie Ladel. Elle a atteint une rentabilité au bout d'un an et demi et a longtemps cherché des ressources autres que des clients. La plupart des professionnelles rencontrées par Laure Delahaye pour son mémoire quantifient leur temps de travail hebdomadaire aux alentours de 60 heures... mais font un bilan satisfaisant de leur quotidien. Parce qu'elles

sont maîtresses et responsables de leur temps, de leur technique, de leur organisation et de leurs objectifs. « Ce statut donne de la place à l'innovation, ajoute Béatrice Belabbas. On développe nos méthodes d'intervention, nos outils: il y a des idées, du bouillonnement. » Les six assistantes de service social qu'elle emploie sont payées 15 à 20 % de plus que les fonctionnaires, mais n'ont ni 13^e mois, ni prime.

Un travail social à deux vitesses ?

Membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), Christian Chassériaud constate lui aussi que les libéraux ont un certain succès sur le plan de leur activité. Mais la logique même de travail social indé- ➔

[Un message aux hiérarchies]

Pour Christian Chassériaud, membre du conseil d'administration de la Fnars, les motivations des professionnels qui quittent le système pour la voie libérale doivent questionner institutions et grandes associations: « Beaucoup disent vouloir rompre avec un système administratif paralysant et lourd. C'est le prix à payer, quand le fonctionnement des institutions génère des pratiques professionnelles à l'encontre des valeurs fondamentales de développement humain du travail social. Quand on empêche des jeunes de faire le boulot pour lequel ils ont été formés... Ces professionnels parlent du libéral comme de la possibilité de renouer avec l'innovation sociale, parce qu'elle est désormais impossible à l'intérieur des institutions. Il nous faut regarder cela en face. »

Laure Delahaye, auteur d'un mémoire sur le travail social libéral (1) conclut également que les institutions auraient tout intérêt à favoriser l'autonomie et l'initiative de leur personnel, « pour une mutation de toute une profession vers l'autonomie et la participation active à l'élaboration des politiques sociales ». À condition, dit-elle, que les travailleurs sociaux prennent collectivement conscience que le « système » en place n'est pas seulement imposé de l'extérieur, mais qu'eux-mêmes contribuent, de l'intérieur, à le faire fonctionner.

(1) « L'hypothèse du travail social libéral, esquisse d'une étude d'impact sur un choix professionnel », mémoire de DSTS, Institut d'économie sociale et familiale, Limoges, 2004.